

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Un collectif partenaire des territoires



SOMMAIRE

P3 LE MOT DU PRÉSIDENT

P4 LES CHIFFRES CLÉS 2023

P5 L'AURA HLM AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

P5 L'identité de l'association

P6 Nos ambitions 2021-2023

P6 Les missions de l'AURA Hlm

P7 Notre organisation

P7 Une équipe au service des adhérents

P9 2023 - LE TERRITOIRE 1 EN ACTION

P10 Les temps forts de l'année

P12 Les rencontres professionnelles

P14 Les partenariats - Faire alliance pour démultiplier l'impact

P24 LE FICHER PARTAGÉ

P17 Les fichiers partagés, de quoi parle-t-on ?

P18 Son organisation

P19 Les actions phares 2023

P24 Une animation au plus près des adhérents

P21 Chiffres clés 2023

P22 Les demandes et attributions : les évolutions

P24 LES PERSPECTIVES 2024



LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans une année toujours riche en évènements et soubresauts, l'AURA Hlm Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont, en 2023, s'est attachée à maintenir un cap visant à donner vigueur à notre collectif pour répondre aux enjeux émergents tout en confortant notre position d'interlocuteur et influenceur auprès de nos partenaires.

Les paramètres de conjoncture ouvrent de vastes espaces de reconnaissance au logement social, proactif et en anticipation sur les enjeux environnementaux, de construction mais également en matière de réponses sociales face à une inflation galopante. Les organismes sont, en effet, parvenus à la contenir en restant vigilants sur l'impact des charges auprès des locataires et se sont mobilisés pour mettre en œuvre les amortisseurs économiques que sont les boucliers tarifaires et autres fonds de solidarité.

La question de rendre visible notre travail, notre collectif, nos initiatives nous amène à structurer les partenariats en étant force de proposition pour apporter des réponses efficaces sur les enjeux de la demande de logement, production de logement, réforme des attributions : Gestion en Flux, cotation, etc.



Hervé Pinget
Directeur Général
Cantal Habitat

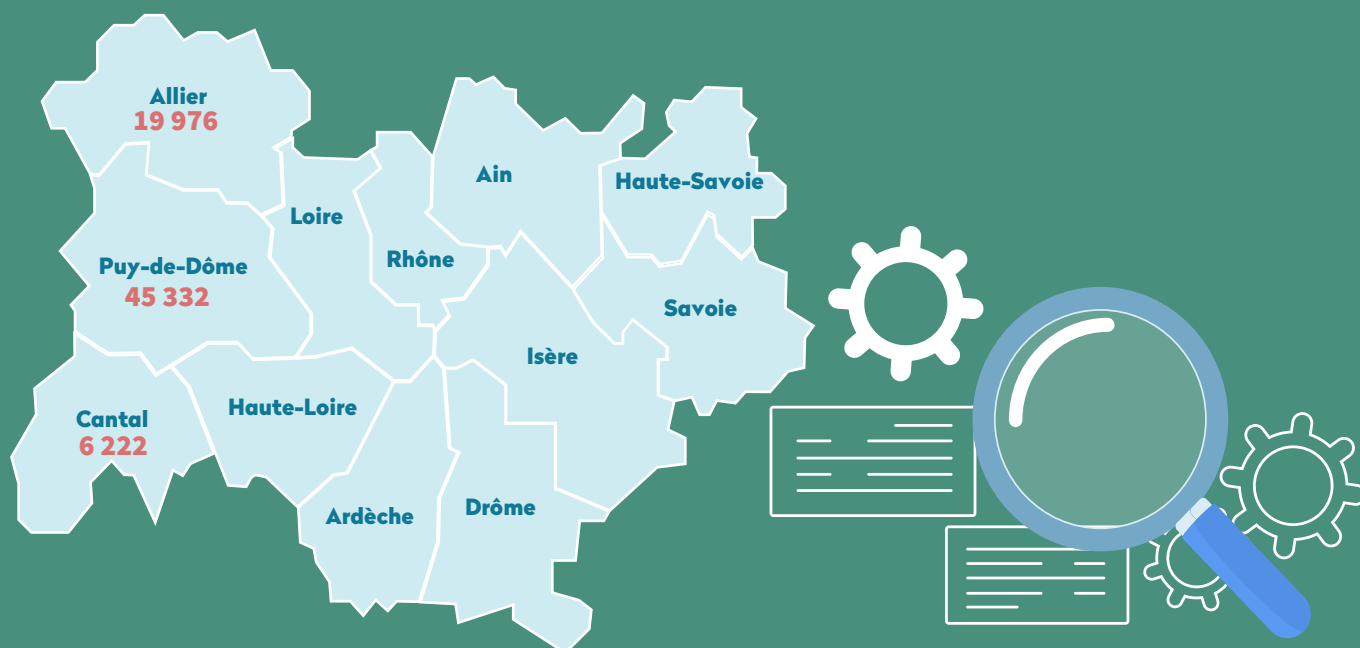
Par ailleurs notre territoire porte l'AMI « territoires en mutation » et la préparation d'un séminaire se tenant sur Clermont-Ferrand au printemps 2023 nous a mobilisés l'année durant.

Enfin, le territoire 1 c'est également le fichier partagé de la demande qui est un outil répondant au-delà des obligations réglementaires d'enregistrement de la demande et permettant de nouer des échanges riches avec l'État et les collectivités.



LES CHIFFRES CLÉS DU LOGEMENT 2023

Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont



* Répartition du nombre de logements sociaux par département hors logements foyers (Source-RPLS 1er janvier 2023)

10
ORGANISMES
ADHÉRENTS

147 593
PERSONNES LOGÉES

71 530
LOGEMENTS



1 430
LOGEMENTS
AGRÉÉS



148
PSLA
AGRÉÉS



26 420
DEMANDES
DE LOGEMENT



8 265
ATTRIBUTIONS

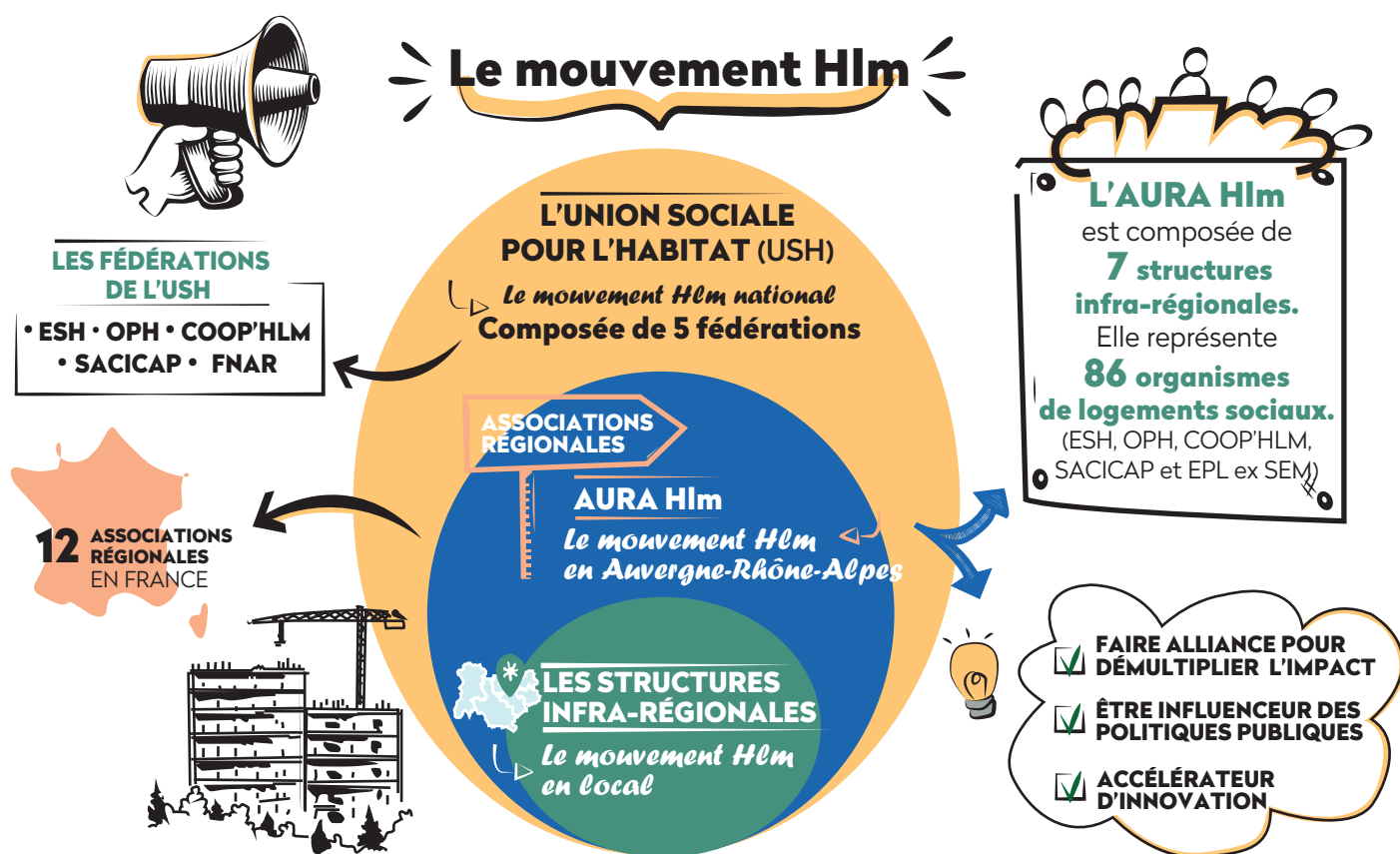


211
VENTES HLM

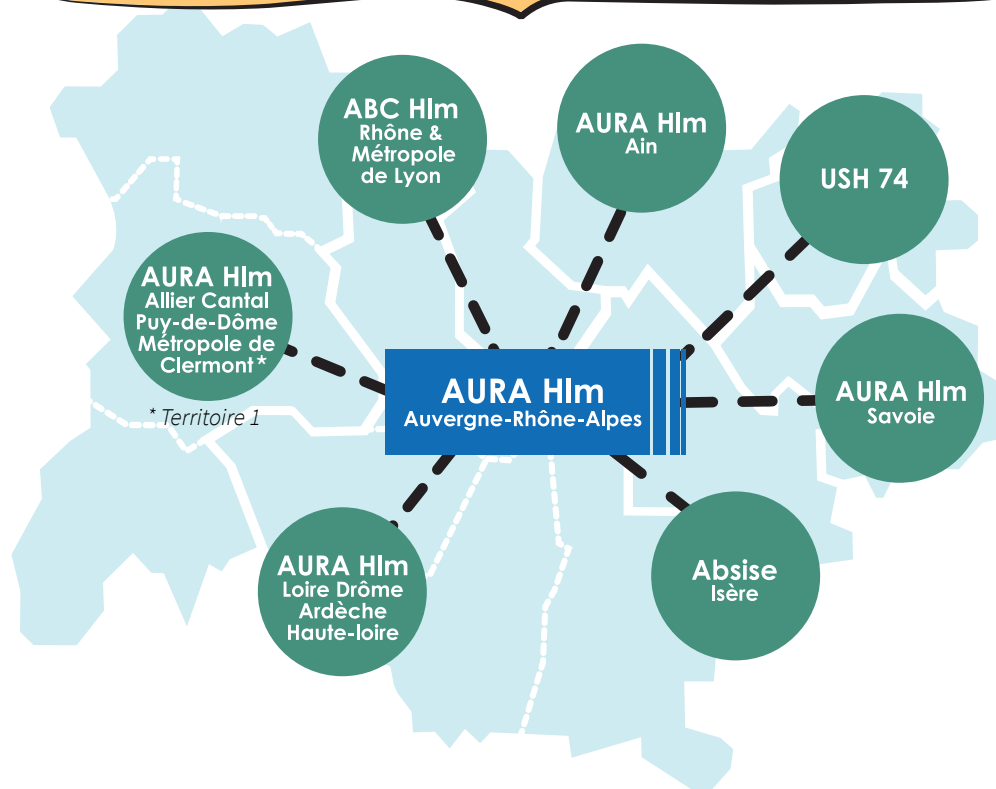


L'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Un mouvement présent à toutes les échelles



L'AURA Hlm et ses structures infra-régionales



NOS AMBITIONS 2021 -2023

#1 ÊTRE INFLUENCEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

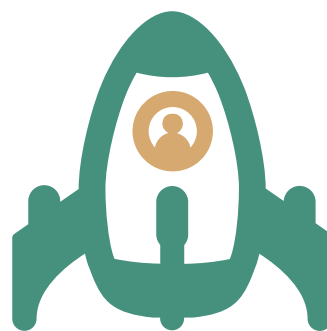
Face aux changements sociétaux majeurs, l'AURA Hlm Allier, Cantal, Puy-de-Dôme, Métropole de Clermont (Territoire 1), consolide le plaidoyer du Mouvement Hlm en local pour influencer positivement sur le développement et l'aménagement des territoires. Doté d'un collectif soudé et d'un ancrage local fort, le Mouvement Hlm du territoire 1 se positionne comme prescripteur et influenceur en contribuant à l'élaboration et l'adaptation des politiques publiques aux enjeux des territoires et des locataires.

#2 ÊTRE UN ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION

La diversité du collectif de l'AURA Hlm Allier, Cantal, Puy-de-Dôme, Métropole de Clermont et son engagement commun au service des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, en font un catalyseur d'innovation qui préfigure l'habitat social de demain. Cette ambition repose sur la création des conditions favorables à l'émergence, l'expérimentation et le déploiement de procédés innovants. Notre vision de l'innovation, en adéquation avec le Mouvement Hlm régional porté par l'AURA Hlm, est pragmatique. Elle part du besoin et non de la solution, elle peut être sociale, technique, environnementale, économique & financière, partenariale, organisationnelle et managériale, juridique, technologique.

#3 FAIRE ALLIANCE POUR DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

La voix du mouvement Hlm est trop souvent résumée à des enjeux techniques. L'impact sociétal du logement social et sa contribution à l'aménagement durable des territoires sont sous-évalués. Il est essentiel de s'allier avec les acteurs de l'écosystème aménagement – habitat – insertion afin de renforcer notre capacité d'influence, mettre en commun nos forces pour développer des nouveaux procédés et ainsi faciliter l'action des organismes Hlm pour répondre aux besoins des ménages les plus modestes.



NOS MISSIONS

REPRÉSENTER LA PROFESSION

PORTER NOS ENJEUX COLLECTIFS

L'association définit des orientations communes et représente les bailleurs sociaux auprès des institutions locales en articulation avec les positions régionales et nationales de l'organisation professionnelle Hlm.

CONSOLIDER LES PARTENARIATS

LOCAUX POUR RENFORCER

NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

L'association joue un rôle incontournable dans le partenariat local : services de l'Etat, collectivités, acteurs de la construction et du bâtiment, etc. Elle contribue par ailleurs à l'élaboration des politiques locales de l'habitat.

PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET

IMPULSER DES DÉMARCHES

INTER-BAILLEURS

L'association favorise l'échange permanent entre les organismes sur leurs pratiques et l'actualité du secteur. Elle accompagne les équipes dans les différentes réformes à l'œuvre. Elle facilite l'émergence de projets en inter-organismes.

COMMUNIQUER ET RENDRE VISIBLE

L'ACTION DU TERRITOIRE

Enfin, l'association contribue à rendre visible l'action des organismes Hlm sur le territoire, à véhiculer une image positive sur le logement social, à travers des actions pédagogiques et une communication adaptée.

NOTRE ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 10 Directeurs Généraux des organismes Hlm adhérents de l'association et désignés en Assemblée Générale. C'est l'instance qui définit les positions collectives et les orientations de l'inter-bailleurs. Il est pluriel et marqué par la volonté de représenter les territoires, ainsi que l'ensemble des bailleurs sociaux (ESH, OPH, Coopératives et SEM). Le Bureau est composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et d'un représentant de la Métropole de Clermont.

Il permet aux administrateurs de partager les enjeux et actualités de l'inter-organismes en lien avec le contexte local et ses évolutions. Il définit collectivement les axes de travail prioritaires et les orientations de l'association, et permet d'arrêter des positions de consensus.

EN 2023

- > 3 Bureaux
- > 4 Conseils d'Administration
- > 1 Assemblée Générale
- > 1 Séminaire des directions des organismes pour élaborer la feuille de route stratégique 2023-2026

LA GOUVERNANCE

La gouvernance est appuyée par des vice-présidents des 3 départements afin d'assurer la présence de l'association sur les différents territoires, de porter les enjeux des organismes et d'être un interlocuteur de proximité auprès des acteurs locaux.



PRÉSIDENT

Représente le Cantal
Hervé PINGET, Cantal Habitat



TRÉSORIER

Représente le Puy-De-Dôme
Phillipe BAYSSADE, Auvergne Habitat



SECRÉTAIRE

Représente l'Allier
Hélène CHESSEL, Evolée



Représente
la Métropole de Clermont
Rachid KANDER, Assemblia

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'AURA Hlm met à disposition de l'AURA Hlm Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont une équipe dédiée pour accompagner et mettre en œuvre les chantiers décidés par la gouvernance. La directrice de l'AURA Hlm, Aïcha Mouhaddab veille en lien étroit avec la Responsable territoriale au bon fonctionnement de l'entité. L'équipe de l'AURA Hlm Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont est composée de 3 fonctions :



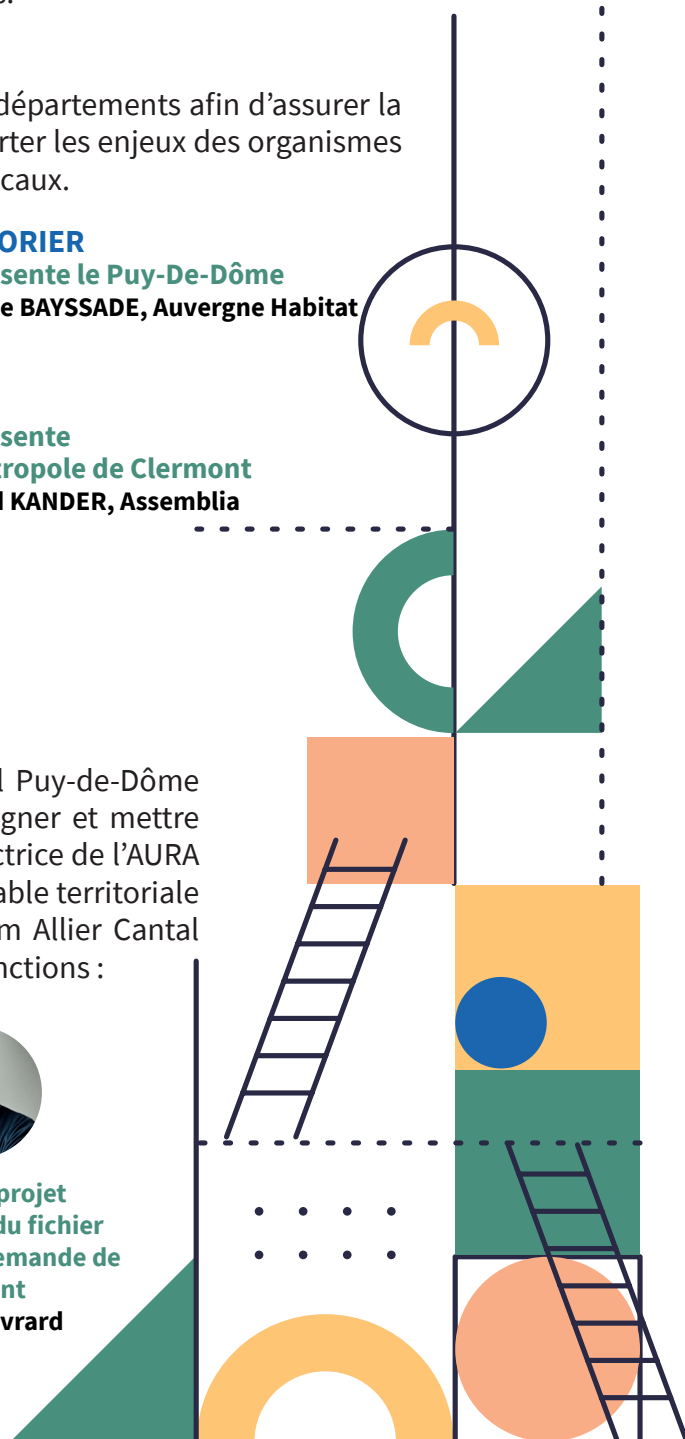
Responsable territoriale
Karima Bouzaboune



Chargée de projets
territoriale
Clémence Marintabouret



Chargé de projet
Gestionnaire du fichier
partagé de la demande de
logement
Jérôme Euvrard





2023 LE TERRITOIRE 1 EN ACTION



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



● 29 mars 2023

Séminaire territorial des directions générales sur la feuille de route stratégique 2023 – 2026 de l'AURA Hlm Territoire 1

Un séminaire dédié à l'élaboration de la stratégie et aux actions 2023-2026 de l'inter-bailleurs de l'Allier, Cantal, Puy-de-Dôme et de la Métropole de Clermont a réuni en mars 2023 les directions et comités de direction de l'ensemble des organismes Hlm. Les 3 ambitions : Être influenceur des politiques publiques, Être accélérateur d'innovation et Faire alliance ont été réaffirmées et travaillées en actions concrètes sur les trois prochaines années.



● 5 avril 2023

Atelier inter-acteurs « Quelles stratégies patrimoniales dans les Territoires en mutation ? »

Dans le cadre de la Communauté d'intérêt régionale " Territoires en mutation ", et en lien avec la Commission nationale " Territoires détendus" de l'USH, l'AURA Hlm a coorganisé une journée d'échanges partenariaux à Clermont-Ferrand. Plus de 80 participants de l'USH, des services de l'Etat, collectivités, bailleurs ont répondu présents : conférences, tables-rondes, retours d'expérience et ateliers de travail ont rythmé l'évènement qui a mis sur le devant de la scène les solutions expérimentées dans les territoires souvent oubliés des politiques publiques nationales.



● 25 avril 2023

Signature de la convention de gestion en flux du contingent préfectoral de l'Allier

Fruit de plusieurs mois de travail, la première convention de réservation de l'Etat de l'ex-Auvergne a été signée à la Préfecture de l'Allier à Moulins, par la Préfète Pascale Trimbach et l'ensemble des six bailleurs sociaux bourbonnais. La convention met en œuvre un contingent préfectoral pour le logement des ménages les plus en difficulté.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



● 4 septembre 2023

L'AURA Hlm Territoire 1 déménagement !

Après plusieurs années à la Maison de l'Habitat du Puy-de-Dôme, l'AURA Hlm et le Fichier partagé Auvergne ont posé leurs cartons dans de nouveaux locaux à proximité du quartier prioritaire St-Jacques à Clermont-Ferrand, au 12 Boulevard Pochet-Lagaye. Paul Pochet-Lagaye était un homme politique, maire de Clermont-Ferrand de 1935 à 1944, et industriel en confiserie.



● 10 novembre 2023

Adoption de la cotation de la demande par la Conférence intercommunale du logement de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA)

La CABA, dans le Cantal, a approuvé son système de cotation de la demande par le vote de sa CIL : une première en ex-Auvergne ! Il est le fruit de plusieurs mois de travaux entre l'inter-bailleurs et la collectivité.



● 29 novembre 2023

Les métiers du logement social : Petit-déjeuner avec les étudiants de la licence professionnelle « Management du logement social » de l'Université Clermont Auvergne (UCA)

Co-responsables de la Licence Professionnelle depuis 2016, les bailleurs sociaux ont proposé aux étudiant-e-s un pas de côté à l'occasion d'un petit-déjeuner professionnel : présentation des métiers et des débouchés professionnelles, témoignages ont rythmé ce temps d'échange.



● 7 décembre 2023

Alliance pour le Logement du Puy-de-Dôme : conférence de presse et échanges avec les élus

Face au contexte sans précédent de crise du logement qui affecte le pays, l'inter-bailleurs du Puy-de-Dôme a rejoint l'initiative de l'ALLIANCE POUR LE LOGEMENT aux côtés de la FFB et partenaires constructeurs, aménageurs et agents immobiliers. Cette Alliance a produit un communiqué à destination des décideurs locaux, qui informe et explique l'ampleur de la crise et les conséquences sur le logement de nos concitoyens, et notamment les plus précaires. Ce document a été présenté aux élu-e-s et au Préfet lors de réunions et à la presse à l'occasion d'une conférence de presse.

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

20 GROUPES GESTION LOCATIVE

Des groupes départementaux et interdépartementaux ont permis de travailler collectivement sur la mise en œuvre de la réforme des attributions, et ont notamment permis la rédaction d'une convention-type de gestion en flux pour aider les bailleurs dans leurs échanges avec leurs réservataires.

De nombreuses réunions ont également été organisées dans l'Allier et le Puy-de-Dôme pour présenter le système de cotation de la demande porté par le Fichier partagé et l'inter-bailleurs, permettant de présenter à toutes les intercommunalités, Action Logement Services et l'Etat des simulations d'impact de la cotation sur l'ordonnancement des demandes.

3 RÉUNIONS SUR LE FNAVDL

dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, où le FNAVDL est géré de façon coordonnée en interbailleurs.

12 RÉUNIONS SUR LA TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

Depuis 2021, quatre bailleurs sociaux animent le dispositif de tranquillité résidentielle Actéo sur les quartiers prioritaires de la Ville de Clermont-Ferrand. Bilan des actions, enquête de satisfaction, relation avec les prestataires, nouveaux périmètres des QPV, pilotage avec les partenaires : de nombreux groupes de travail ont animé l'année.

5 COMITÉS DE SUIVI RELOGEMENT

Dans le cadre de son ambitieux projet de renouvellement urbain qui concerne trois quartiers, Clermont Auvergne Métropole a mis en place un Comité de suivi des relogements sur une base trimestrielle. L'AURA Hlm consolide les données interbailleurs sur les ménages relogés, et accompagne les organismes Hlm dans la collaboration avec la collectivité et les associations de locataires.

2 RÉUNIONS SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ET L'ABATTEMENT DE TFPB

Clermont Auvergne Métropole accorde aux bailleurs un abattement sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). A ce titre, l'inter-bailleurs s'attelle à la présentation d'un bilan des actions menées dans les quartiers par les différents organismes Hlm grâce à ce dispositif.



LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

5 GROUPES MAÎTRISE D'OUVRAGE ET 7 RÉUNIONS SUR LA PROGRAMMATION

Les réunions interbailleurs ou avec les partenaires concernant la maîtrise d'ouvrage et la programmation sont essentielles pour dresser un état des lieux des prévisions, et de partager les difficultés fortes pour produire en 2023. L'inter-bailleurs a également appuyé les bailleurs lors des travaux sur les PLUi, PDH et autres documents de planification.

6 RÉUNIONS SUR LA RÉHABILITATION

L'inter-bailleurs est un échelon fort sur le sujet de la réhabilitation dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, compte-tenu de la mise en œuvre de programmes de financement portés par les collectivités. La présentation de la programmation et l'échange autour des critères de financement sont deux aspects de la relation avec les partenaires.

2 RÉUNIONS SUR L'ACCESSION ET LA VENTE HLM

Afin de produire un bilan des ventes réalisées sur la Métropole clermontoise, les organismes Hlm locaux se réunissent pour échanger sur les actualités et les tendances de transactions sur le territoire.

6 RÉUNIONS INTER-BAILLEURS – DIRECTIONS GÉNÉRALES

Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, ces échanges sont l'occasion de partager les actualités locales et de décider de positions communes. Programmation, PLH, relations avec les partenaires, réformes, etc., sont autant de sujets abordés et inscrits dans les axes de travail de l'association.

TEMPS FORT : LE TERRITOIRE 1

COMME PILOTE DE LA DÉMARCHE START

Les bailleurs sociaux du Territoire 1 ont pu s'engager dans la démarche Massification des réhabilitations portée par l'AURA Hlm régional, qui s'est concrétisée par la création de la centrale d'achat START le 8 décembre 2023. Le 28 septembre, une réunion dédiée au Territoire 1 et animée par le régional a permis aux organismes Hlm d'échanger et d'affiner les segments de marché sur lesquels ils souhaitent mutualiser leurs travaux. Ainsi, certains organismes de l'Allier, le Puy-de-Dôme et le Cantal vont se lancer dans des projets pilotes, avec à la clé des réhabilitations ambitieuses sur du patrimoine complexe, dès 2024. Affaire à suivre !



LES PARTENARIATS FAIRE ALLIANCE POUR DÉMULTIPLIER L'IMPACT

[LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT DES TERRITOIRES EN MUTATION]

CYCLE D'ATELIERS INTERACTEURS DU 5 AVRIL 2023 : QUELLES STRATÉGIES PATRIMONIALES DANS LES TERRITOIRES EN MUTATION ?

À l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, plus d'un tiers des bailleurs sociaux est mobilisé sur les enjeux des territoires en mutation, autrement appelés territoires détendus. Il peut s'agir de territoires ruraux, comme en Auvergne, dans la Loire, l'Ardèche ou encore la Drôme, mais également de territoires en périphérie de métropoles ou de zones urbaines, comme le Rhône, ou certaines communes de la Savoie.

Requalification de l'offre, adaptation du parc, démolition, maintien des services et des populations, renforcement de l'attractivité des centres-bourgs : tous sont confrontés à des logiques de détentes plurielles. La Communauté d'Intérêt entend fédérer autour de cette thématique les bailleurs des différents territoires de la région, faire reconnaître la spécificité de ces territoires, et définir une véritable politique ambitieuse en intégrant pleinement la logique de pouvoir d'adaptation locale.

Avec l'USH, la Communauté d'Intérêt a travaillé sur une nouvelle dynamique à impulser en 2023, afin de porter les enjeux des territoires détendus auprès des partenaires. Une journée d'échanges a été organisée le 5 avril 2023, à Clermont-Ferrand, dans le cadre d'un cycle national qui structure des ateliers interactifs au cœur des territoires.

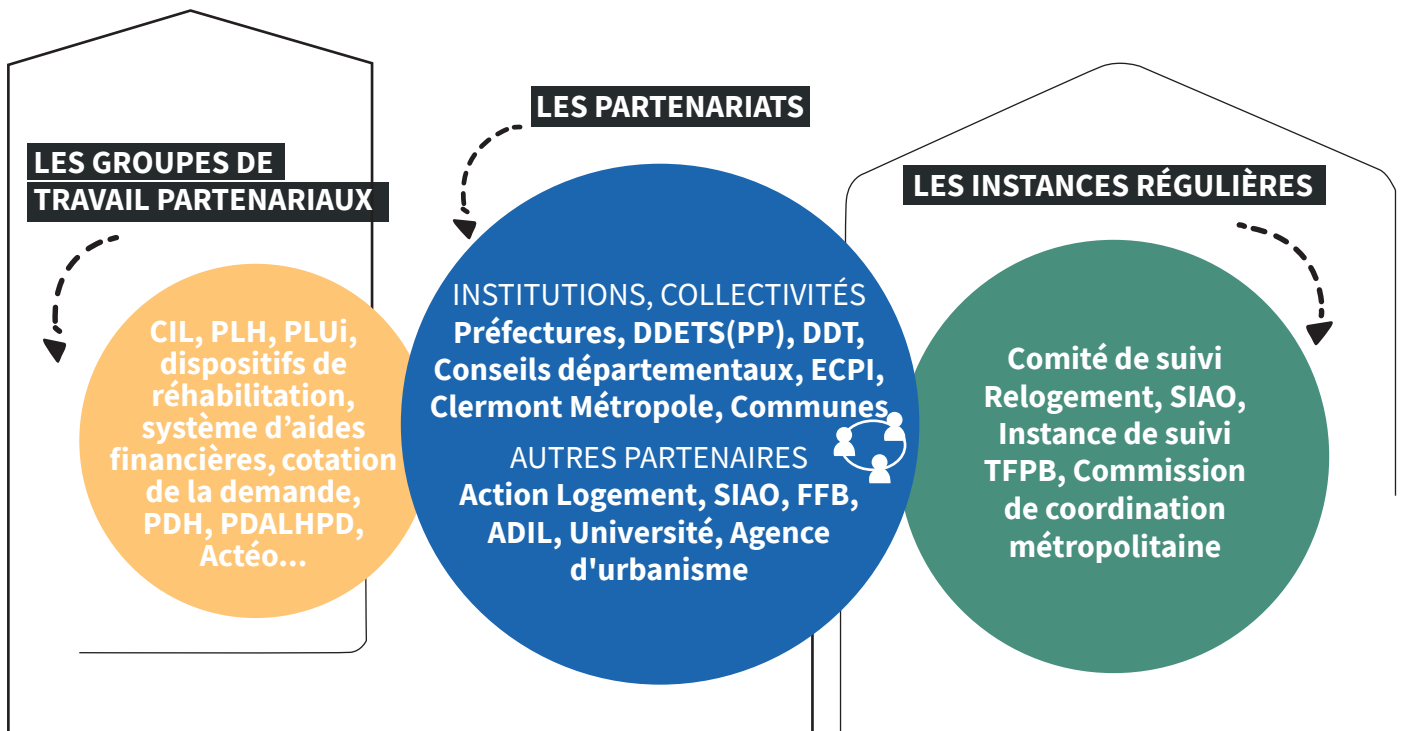
Élus, techniciens des collectivités et des services de l'Etat, bailleurs sociaux, universitaires et partenaires se sont réunis pour échanger sur les conditions de réussite de ces opérations complexes, et de la plus-value des organismes Hlm pour accompagner les projets « cousus main » des collectivités.

Territoires détendus, revitalisation des cœurs de bourgs, interventions sur le patrimoine historique, etc. Tous ces sujets étaient à l'ordre du jour de la journée nationale sur « les stratégies patrimoniales des territoires en mutation ». À cette occasion, de nombreux bailleurs et partenaires ont pu échanger sur les constats et les évolutions souhaitables pour améliorer le cadre financier de ces interventions.



©Vichy Habitat

LES PARTENARIATS FAIRE ALLIANCE POUR DÉMULTIPLIER L'IMPACT



ZOOM SUR...

- L'Université Clermont Auvergne, qui a associé les bailleurs sociaux dans le passage de la licence professionnelle "Logement social" en alternance pour la rentrée 2024.
- La FFB 63, qui a associé les bailleurs à la rédaction du plaidoyer de l'Alliance pour le Logement, et qui a partagé les enjeux du logement social sur le territoire auprès des élus.
- Les services de l'Etat des trois départements, qui ont accompagné les propositions de l'AURA Hlm pour la mise en œuvre de la réforme des attributions sur les territoires.



LE FICHER PARTAGÉ

**Un outil au service de la demande
de logement social locatif**

LES FICHIERS PARTAGÉS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les fichiers départementaux fonctionnent **en réseau**, avec **mise en commun de la demande**, et ont pour outil un logiciel spécifique : HABISOFT.

Ils constituent un outil d'aide à la décision pour les propositions d'attribution, tout en préservant la souveraineté des commissions d'attribution.

Basés sur la **transparence**, ils sont une source d'information permanente pour les bailleurs sociaux et leurs partenaires (grâce à une **meilleure qualification des besoins**).

Ils participent à la modernisation des services de gestion locative des bailleurs sociaux, constituant un véritable **outil marketing** à vocation sociale. Ils représentent historiquement une action partenariale exemplaire fédérant l'ensemble des acteurs concernés **sur l'ex Auvergne**.

Depuis plus de 10 ans, des organismes Hlm se sont organisés collectivement pour apporter une réponse plus simple et plus efficace aux demandeurs de logement social.

- **Faciliter les démarches des demandeurs**
- **Mutualiser les moyens de gestion**
- **Partager la connaissance de la demande et des besoins en logements**

Telles sont les ambitions du Fichier Partagé Auvergne

Mis en place par les organismes Hlm des différents départements, ces fichiers représentent beaucoup plus qu'un simple outil de gestion. Ils sont l'occasion d'un véritable projet de territoire construit entre tous les organismes, mais également avec les acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales et l'État. Ils sont également une contribution essentielle aux politiques locales de l'habitat.

UN DISPOSITIF ET DES SERVICES

L'association du Fichier Partagé des bailleurs sociaux d'Auvergne gère et anime les fichiers départementaux : Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.

LE FICHER PARTAGÉ EST UN OUTIL ET UN SERVICE

- Animer le dispositif au quotidien
- Administrer l'outil, avec du conseil et de l'assistance aux utilisateurs
- Produire des bilans et rendre compte sur mesure aux partenaires
- Adapter l'outil au cadre réglementaire et aux besoins des utilisateurs



©Evoléa - Réhabilitation Les Gâteaux à Moulins

SON ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de Directeurs Généraux des organismes Hlm adhérents de l'association. C'est l'instance qui définit les positions collectives et les orientations de l'association du Fichier Partagé. Il est pluriel et marqué par la volonté de représenter les territoires, ainsi que l'ensemble des bailleurs sociaux (ESH, OPH, Coopératives et SEM). Le Bureau est composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier.

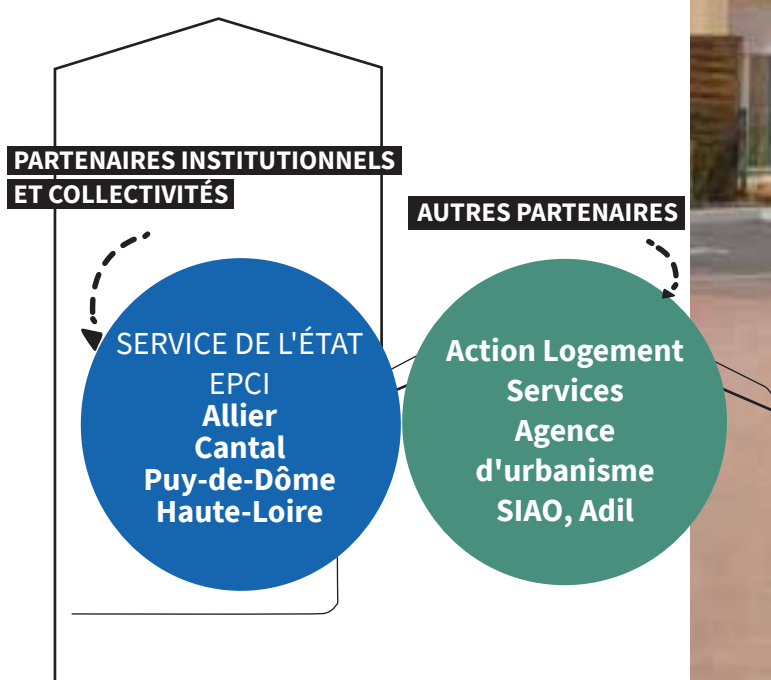
LA GOUVERNANCE

- **PRÉSIDENT** : **Philippe BAYSSADE**, Directeur Général d'Auvergne Habitat
- **SECRÉTAIRE** : **Hélène CHESSEL**, Directrice Générale d'Evoléa
- **TRÉSORIER** : **Rachid KANDER**, Directeur Général d'Assemblia

EN 2023

- 4 Bureaux
- 5 Conseils d'Administration
- 1 Assemblée Générale

SES PARTENAIRES



LES ACTIONS PHARES 2023

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE 2023-2026 POUR LE FICHER PARTAGÉ AUVERGNE

DES AMBITIONS

- Un acteur incontournable des politiques locales de l'Habitat
- Un partenaire numérique fiable et performant
- Des services à valeur ajoutée pour ses adhérents et partenaires

DES ACTIONS

- Des développements pour répondre aux besoins des adhérents et au cadre réglementaire
- Une animation du dispositif : un club utilisateurs bailleur et un club utilisateurs partenaires

OUTILLER LES ADHÉRENTS POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS ET AU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Fichier Partagé a largement investi dans le développement de son outil HABISOFT pour de nouvelles fonctionnalités :

CERFA V5

Mise en place du nouveau CERFA V5 en développant l'outil Habisoft et en accompagnant les bailleurs dans leur changement de pratiques.

AL'IN

Le déploiement de la plateforme d'Action Logement Services se poursuit au sein des organismes. L'outil HABISOFT du Fichier Partagé propose une connexion simplifiée avec la plateforme. L'AFPBSA est en lien avec les équipes métiers et informatique pour le suivi de l'ensemble des bailleurs dont la fin des déploiements est prévue au premier semestre 2024.

LA RÉFORME DES ATTRIBUTIONS LE FICHER PARTAGÉ EN ORDRE DE MARCHE !

LA COTATION : LE FICHER PARTAGÉ AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS

Le Fichier Partagé a appuyé les bailleurs et les EPCI dans la définition d'une grille de cotation départementale.

#1 Une grille de cotation simulée et testée

- Élaboration d'un outil de simulation permettant de tester les options retenues (allers-retours avec les bailleurs et EPCI afin de valider les options retenues)
- Pilotage de la période de test afin d'identifier les erreurs et mettre en place des actions correctives
- Co-animation avec AURA Hlm des temps de restitutions de la phase de test auprès des bailleurs et partenaires

#2 Une phase de sensibilisation et de formation

- Information de la phase de test de la cotation à l'ensemble des communes concernées
- Formation à l'utilisation de la cotation des équipes des bailleurs en charge de l'attribution

#3 Une communication

- Élaboration d'un support de communication à destination des demandeurs proposé aux EPCI

LE FICHER PARTAGÉ A ACCOMPAGNÉ LA MISE EN PLACE DE LA GESTION EN FLUX PAR :

- La fourniture de données et d'indicateurs qui ont permis d'enrichir le dialogue avec les réservataires
- Le développement des fonctionnalités de pilotage :
 - Outil partagé de saisie des objectifs par réservataire et de suivi des différents contingents
 - Fonctionnalité de labellisation et d'identification :
 - Possibilité de labelliser les publics cibles dans l'outil (Allier / Cantal / Puy-de-Dôme) pour les services de l'État
 - Identification des demandeurs en bail glissant

UNE ANIMATION AU PLUS PRÈS DES ADHÉRENTS

UN CLUB UTILISATEURS

Un club utilisateurs bailleurs regroupant les référent.e.s Gestion Locative a été lancé en 2023 !

- 15 réunions sur les thèmes notamment de la cotation, gestion en flux
- 2 réunions : bilan des actions 2023 et plan d'actions 2024 partagés

UNE OFFRE DE FORMATION PAR MODULES

À destination de nos adhérents bailleurs

- 4 modules proposés : Plus de 180 collaborateurs formés
 - Module Gestion de la Demande
 - Module instruction de la Demande
 - Module Tableaux de bord
 - Module Cotation

À destination de nos partenaires: services de l'État et nouveaux services enregistreurs / CCAS

- 2 modules proposés : plus de 30 participants
 - Module Fonctionnalités du Fichier Partagé
 - Module Portail du demandeur

NOS BILANS ET PUBLICATIONS

- Contribuer aux politiques locales de l'habitat par la fourniture de données, d'analyse d'indicateurs
- Animation des Comités de pilotage départementaux



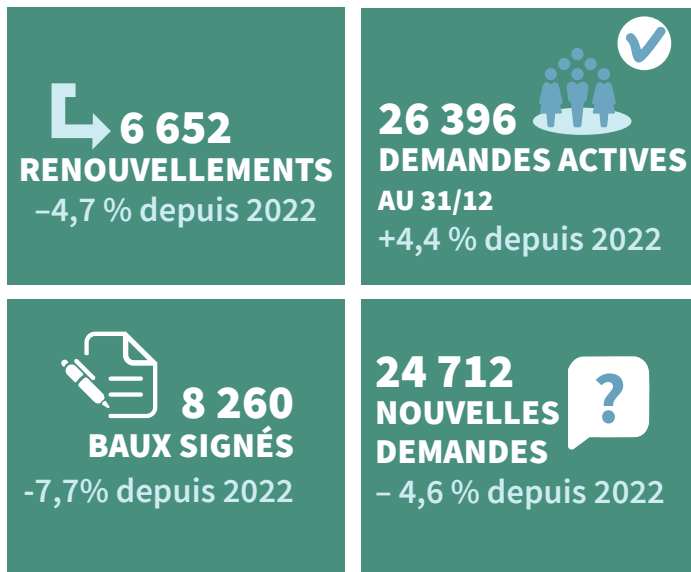
CHIFFRES CLÉS



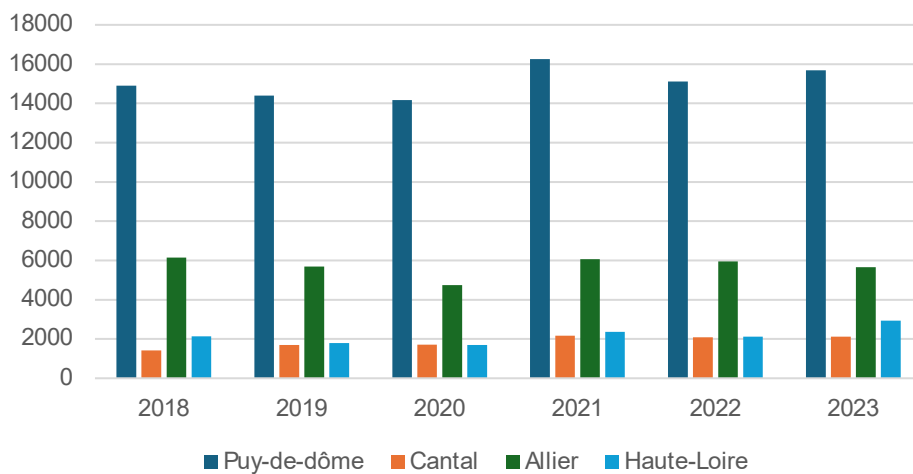
Plus de 500 utilisateurs habilités (bailleurs, partenaires)

	03	15	43	63	Auvergne
SAISIE EN LIGNE de la demande en %	65%	68%	71%	97%	83%
dont demandes de mutation	58%	63%	65%	95%	80%
dont nouvelles demandes	68%	70%	74%	98%	85%
Evolution de la saisie en ligne depuis 2022	- 2%	- 2%	+ 3 %	+ 0 %	- 1 %
	↓	↓	↑	→	↘

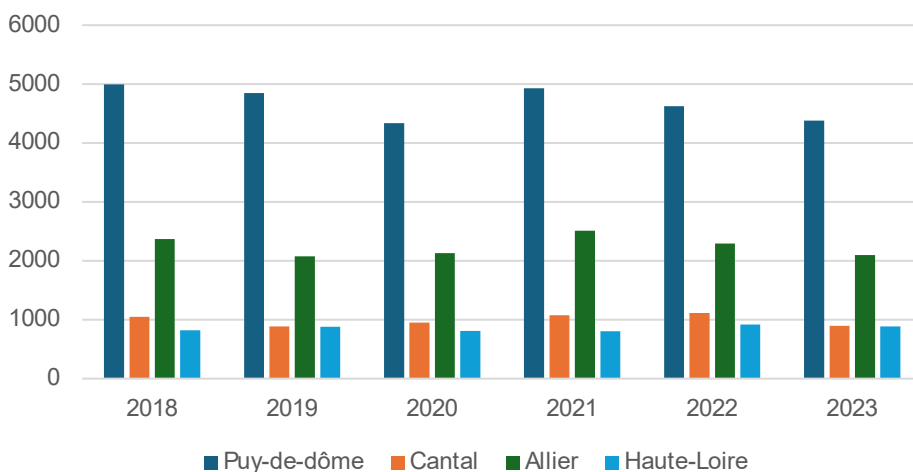
LES DEMANDES ET ATTRIBUTIONS : LES ÉVOLUTIONS

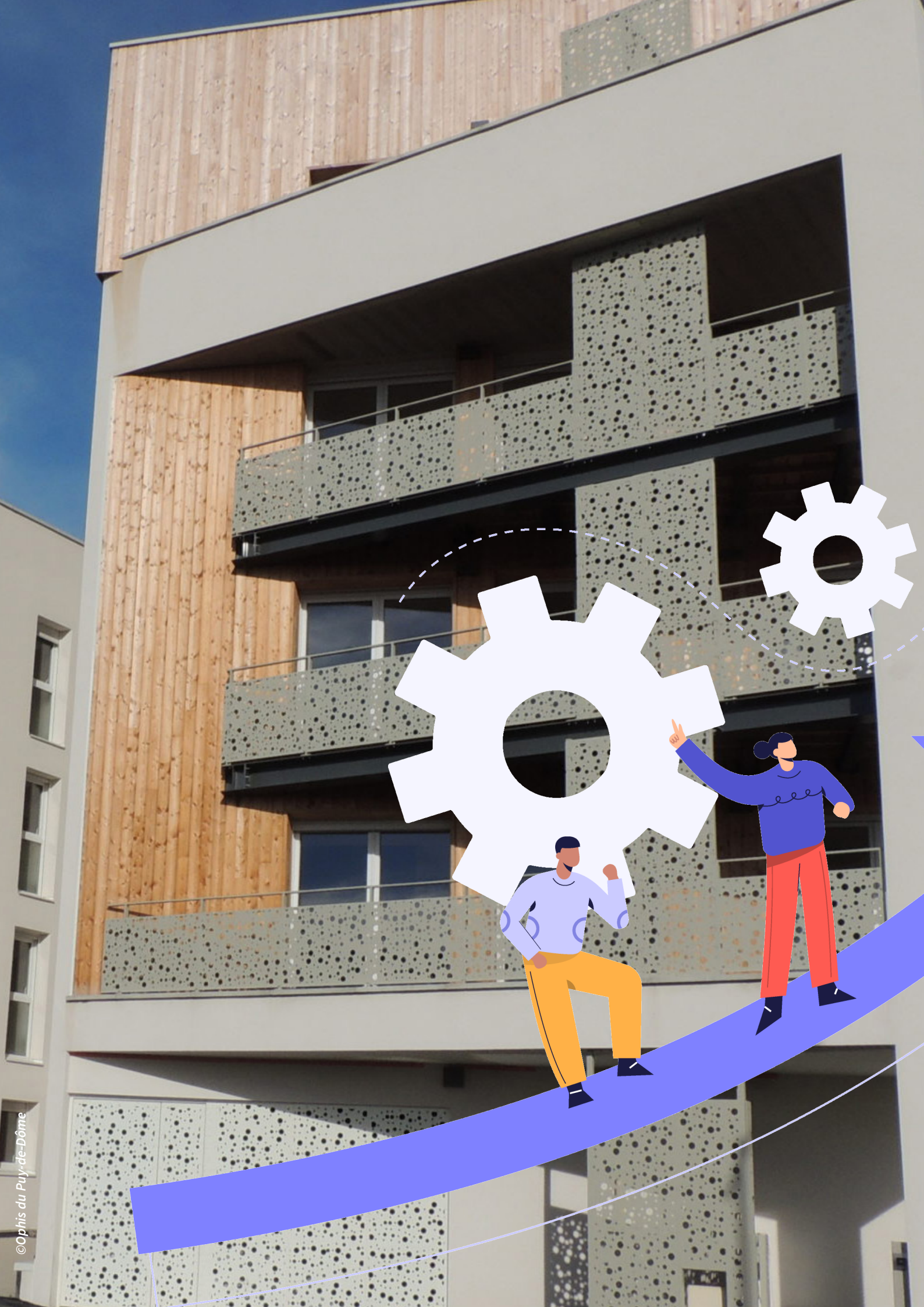


Evolution des demandes



Evolution des baux signés





PERSPECTIVES 2024



PROJETS ET AMBITIONS 2024

ÊTRE UNE PARTIE-PRENANTE DES TERRITOIRES DU ALLIER, CANTAL, PUY-DE-DÔME

- Un inter-bailleurs en dialogue avec les acteurs de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme du territoire
- Un collectif soudé face aux enjeux du secteur Hlm au travers un inter-bailleurs déployé sur les trois départements et le Fichier Partagé Auvergne

Accompagner les collectivités dans la définition des politiques locales de l'habitat

AURA Hlm et le Fichier Partagé poursuivront leur implication dans les différents travaux lancés par les collectivités dans le cadre des Conférences Intercommunales du logement, la mise en œuvre du PLH Métropolitain, du PDH Allier notamment.

Accompagner l'inter-bailleurs dans la mise en œuvre des réformes et des évolutions législatives

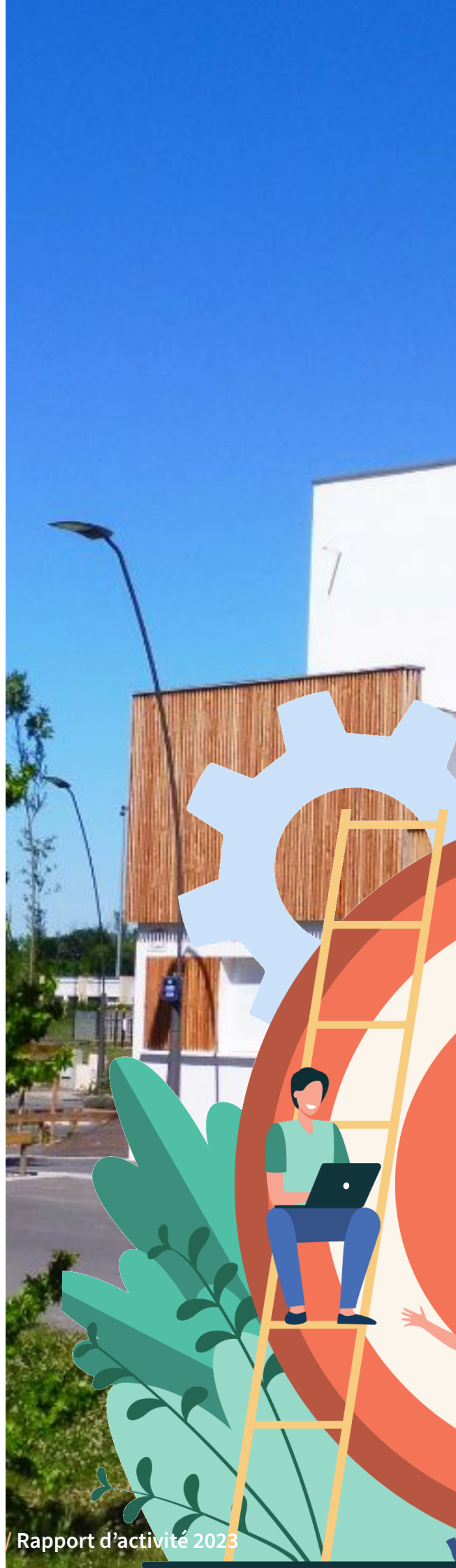
Il s'agira notamment d'appuyer l'inter-bailleurs dans les différentes réformes à l'œuvre et de dialoguer avec les parties prenantes sur les territoires.

Porter la parole des territoires en mutation

Dès 2020, les bailleurs sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont saisis de ce sujet avec la constitution d'une Communauté d'intérêt régionale visant à faire échanger les organismes Hlm confrontés à ces problématiques sur leurs territoires d'intervention. 2024 sera l'occasion de temps d'échanges en instances nationales avec l'USH, régionales avec les organismes de la région et d'événements favorisant le dialogues multi acteurs.

Assurer la complémentarité avec AURA Hlm Régional

- Accompagner le projet Massification du territoire T1
- Alimenter les réflexions et participer aux travaux régionaux visant à renforcer le plaidoyer du Mouvement Hlm pour influencer positivement sur le développement et l'aménagement des territoires, et faire alliance avec les acteurs de notre écosystème.







**ALLIER HABITAT
ASSEMBLIA
AUVERGNE HABITAT
CANTAL HABITAT
CDC HABITAT
EVOLEA
MONTLUCON HABITAT
POLYGONE
OPHIS PUY DE DOME
VICHY HABITAT**

Sources chiffres clés 2023

Nombre de logements, Ventes Hlm : RPLS au 1^{er} janvier 2023

Personnes logées : INSEE et RPLS au 1^{er} janvier 2023

Logements agréés : CRHH

Logements locatifs intermédiaires : Bilan DREAL 2023

PSLA agréés : SIAP

Demandes de logement et attributions : Fichier Partagé des bailleurs sociaux d'Auvergne